

Mairie d'Ussel Département de la Corrèze

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2024

Date de la convocation : 3 juillet 2024 Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 26 Nombre de pouvoirs : 3

Le dix juillet deux-mille-vingt-quatre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire. s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

Étaient présents 26 membres du Conseil Municipal :

M. Christophe ARFEUILLERE; Mme Maryse BADIA; M. Gilles BARBE; Mme Nicole BERTHON; Mme Chrystèle BOYER; M. Michel BUCHE; M. Tony CALLA; M. Tony CORNELISSEN; M. Patrick COURTEIX; M. Pierrick CRONNIER; Mme Sandra DELIBIT; M. Sébastien DEVALLIERE; M. Jean-Pierre GUITARD; Mme Mady JUNISSON; Mme Marilou PADILLA-RATELADE; Mme Martine PANNETIER; Mme Céline PARRAIN; M. Philippe PELAT; M. Michel PESTEIL; M. Bruno RAYNAUD; M. Jean-Marc SAUVIAT; M. Adrien SEIXAS; Mme Françoise TALVARD; Mme Patricia TILLET; Mme Michèle VALIBUS et Mme Elisabeth VENTADOUR.

Ont donné procuration 3 membres du Conseil Municipal :

M. Yoann FIANCETTE à Mme Françoise TALVARD ; Mme Sophie RIBEIRO à Mme Chrystèle BOYER ; Mme Tessa SAUBESTY à M. Gilles BARBE.

Secrétaire de séance : Mme Maryse BADIA

Numéro:

DL20240710-004

Matière:

7.8 - Finances locales – fonds de concours

Objet:

TRAVAUX DE SONORISATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN ECRAN ASSOCIE A DU MATERIEL DE VIDEO PROJECTION POUR LA SALLE POLYVALENTE D'USSEL - ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS PAR HAUTE-CORREZE

COMMUNAUTE

Vu le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses		Recettes		
Objet	Montant en € HT	Financements	Taux	Montant en €
Travaux de sonorisation et mise en œuvre d'un écran associé à du matériel de vidéo projection	35 431, 59 €	HCC - fonds de concours	50%	17 715, 795 €
pour la salle polyvalente d'Ussel		Mairie Ussel	50 %	17 715,795 €
TOTAL	35 431,59 €	TOTAL	100,00 %	35 431,59 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- valide l'attribution d'un fonds de concours à la Ville d'Ussel dans le cadre du projet de travaux de sonorisation et mise en œuvre d'un écran associé à du matériel de vidéo projection pour la salle polyvalente d'Ussel;
- fixe le montant du fond de concours à 50 % de l'autofinancement de la Commune.

Fait en Mairie d'Ussel, le 10 juillet 2024

Le Maire, Vice-Président du Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE

Le Secrétaire de séance,